

Manche : encore trop d'enfants en attente d'accompagnants d'élèves en situation de handicap

6-8 minutes

Dans la Manche, des enfants nécessitant un soutien à l'école ne disposent pas d'AESH. Le rectorat ne nie pas les difficultés, mais rappelle que 1300 élèves sont suivis en Normandie



Sans AESH, de nombreux enfants risquent de perdre une année scolaire. (©La Presse de la Manche/Jean-Paul BARBIER)

Par [Solène Lavenu](#) Publié le 9 Oct 20 à 20:38

Émilie est la maman d'Edgar. L'adolescent est entré cette année au lycée professionnel Sauxmarais, dans la branche qui le passionne : la mécanique. Mais pour suivre correctement ses études, Edgar a **besoin d'un soutien en classe** afin de pallier des difficultés liées à sa **dyslexie**.

Nous nous battons tous les jours depuis dix ans, soupire la maman. Mais cette année, c'est vraiment la catastrophe. À la rentrée, nous avons eu la surprise d'apprendre qu'il n'avait pas d'AESH. À son lycée, ils sont quatre dans ce cas.

« C'est son avenir qui se joue »

Une décision d'autant plus difficile à accepter qu'Edgar a déjà montré ce dont il était capable s'il est accompagné. « En général en 3e, il avait 11 de moyenne. Aujourd'hui, après un mois au lycée, il n'a plus que 9, peste Émilie. Le plus énervant, c'est qu'un exercice où il a eu 3 sur 10 en classe, à la maison, en lisant l'énoncé avec lui, il y arrive sans faute. C'est son avenir professionnel qui se joue... »

La maman avoue être à bout de force. « Depuis le CP, nous travaillons pendant près de trois heures les devoirs après la classe. »

Chaque année, il faut aussi monter le dossier très compliqué pour la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), faire comprendre que son fils a un handicap invisible, pas une fainéantise prononcée.

« Il faut essayer de le rassurer, de le consoler face à la méchanceté des autres enfants, l'incompréhension de certains profs... »

« C'est une catastrophe »

Ces dernières semaines, **les témoignages se multiplient dans la Manche**. Pourtant, une chape de plomb semble peser sur ce sujet sensible. « Je ne veux surtout pas qu'on puisse faire le rapprochement avec mon AESH ou moi, si je témoigne à visage découvert, lâche Stéphanie, maman d'un enfant qui a besoin d'un accompagnement. Je ne voudrais pas que mon témoignage me porte préjudice. »

Pourtant depuis la rentrée, son garçon n'est accompagné que quelques heures par jour. Insuffisant selon la maman, mais aussi selon les médecins. La notification de la MDPH, organisme qui accorde les droits pour les enfants en situation de handicap, le stipule : son fils a besoin d'une aide tout au long de la journée.

C'est une catastrophe. Après le confinement, mon fils avait fait d'énormes progrès. Aujourd'hui, au bout d'un mois seulement, il est triste, et ses blocages sont réapparus. On brise son avenir !





Des enfants en situation de handicap restent toujours sur le bord de la route...

150 postes vacants ?

Comme chaque année, de nombreux AESH semblent encore manquer à l'appel en cette rentrée 2020 dans la Manche.

« J'ai eu écho d'**une vingtaine d'enfants** sans AESH. C'est beaucoup plus que les autres années, assure **Dominique Hébert, élu de Cherbourg-en-Cotentin**, saisi du dossier par les parents d'élèves. Sans oublier les enfants qui disposent d'**un AESH mutualisé**. Certains doivent partager leur accompagnant avec trois autres enfants, au lieu d'un seul, voire pas du tout. Cela change le nombre d'heures d'aide. »

En tant qu'élu, j'ai essayé de remonter au niveau du rectorat pour tenter d'avoir des chiffres sur ces manques, mais c'est difficile, voire impossible...

Le SNUipp-FSU 50 évoque près de **150 postes vacants** à la rentrée dans le département. « C'est un chiffre officieux. Et certains cas ont peut-être été résolus depuis », explique Dominique Poudret, co-secrétaire du syndicat.

Un vrai parcours du combattant

150, 50... combien d'enfants n'ont pas le nombre d'heures suffisant avec un AESH pour suivre leur scolarité au mieux ? Le rectorat reste muet sur le sujet, même face aux parents.

Céline vient d'obtenir, pour la première année, une réponse positive de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Une victoire pensait-elle... Pourtant, son fils de 8 ans

n'est toujours pas aidé en classe.

On m'a répondu qu'il y avait déjà des accompagnants dans l'école, qu'il fallait que je me débrouille avec la direction. Mais il n'y a pas assez d'AESH. On ne peut pas faire de miracle !

Céline est décidée à se battre et a envoyé une mise en demeure à l'inspection académique. Elle attend une réponse jusqu'aux vacances d'automne. Après, s'il le faut, elle ira au tribunal administratif. « C'est le seul recours, la dernière chance de mon fils pour que son année ne soit pas perdue. »

1300 enfants accompagnés en Normandie

François Chenal est conseiller au rectorat pour l'école inclusive.

Des parents dénoncent un manque d'AESH. Combien d'enfants sont sans AESH ?

Je n'ai pas de chiffres. Cette année en Normandie, nous avons 1 300 enfants accompagnés par 800 AESH. Alors je ne conteste pas qu'il y ait quelques couacs, mais il faut aussi savoir que les notifications d'AESH augmentent de 10 % chaque année. En 2005, seul un tiers des enfants qui en avaient fait la demande était accompagné. Aujourd'hui, ils sont deux tiers.

Comment expliquer ce manque ?

Il y a donc une augmentation des besoins. Par ailleurs, quand un enfant malvoyant a, par exemple, un besoin à Saint-Hilaire-du-Harcouët, ce n'est pas forcément évident de trouver un AESH habitué à ce handicap dans le secteur. C'est le rôle des PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé). Ils s'y appliquent, mais le travail est long.

Des parents parlent de pressions, de communication impossible.

Que leur répondez-vous ?

Je comprends que des parents puissent être inquiets, mais ne dramatisons pas. J'espère que vous me contez des cas isolés. Je réponds aussi qu'il faut patienter, nous travaillons toujours sur les situations de chaque élève. Qu'ils n'hésitent pas à solliciter les enseignants référents et l'inspecteur AESH. Qu'ils soient assurés que nous travaillons pour le bien-être de chaque enfant. Arrêtons de croire que l'attribution d'un AESH dépend d'un calcul administratif.